## Fédération Sportive & Gymnique du Travail



## COMMISSION REGIONALE D'ALSACE DE CYCLISME



## **Publication de course**

Titre de l'épreuve : 6ème Cyclo-Cross du VP HEIMSBRUNN

Manche du Trophée interrégional de Cyclo-cross 2020

Lieu: Salle des Fêtes de Heimsbrunn, rue de Hochstatt à Heimsbrunn (68990)

Date de l'épreuve : SAMEDI 24 OCTOBRE 2020

Club organisateur : VELO PASSION HEIMSBRUNN - VPH

Coureurs admis : Licenciés FSGT et non-licenciés (voir le règlement plus bas)

Engagements : à faire parvenir au plus tard le 21 octobre 2020 à :

Alain RIBSTEIN

11 Rue Jean-Jacques Henner

68990 HEIMSBRUNN ribstein-alain@orange.fr

Tarifs: tarif unique jeunes et adultes de 5 € et non-licenciés 10€

il ne sera accepté aucune inscription ni paiement sur place.

PROTOCOLES COVID.19 de la CNAV et de la FSGT

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement par chèque ou espèces est joint à l'inscription (pas d'engagements par mail ou téléphone). Un seul représentant par club viendra retirer les dossards aux inscriptions.

Sur place à partir de 11H00 à la Salle des Fêtes de Heimsbrunn : uniquement retrait des dossards.

Lieu des départs : Salle des Fêtes de Heimsbrunn

Horaires	Catégories S	Circuit	Temps
12H00	Poussins garçons et filles - 6/7 ans	2 (1)	7 mn
12H15	Pupilles garçons et filles - 8/9 ans	3 (1)	10 min
12H45	Benjamins garçons et filles - 10/11 ans	5 (1)	15 min
13H15	Minimes garçons et filles - 12/13 ans	3 (2)	20 min
14H00	Cadets, cadettes et féminines, SV4, anciens	? (2)	30 min
15H15	Juniors, séniors, vétérans	? (2)	45 min

- (1) Petit circuit de 0,74 km
- (2) Circuit de 2,7 km

## **Important**

Le règlement des épreuves sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la Fédération. Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des seuls licenciés FFC totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi au 1er septembre 2020.

Les non-licenciés devront présenter un certificat médical de moins de 1 an.